



Association CAB Golf - Brive
 Chemin de la Jargasse
 19100 BRIVE
 Tél : 05 55 85 22 59
 Email : cabgolf@orange.fr

COMPTE-RENDU de la REUNION du BUREAU 3 février 2023

1.	Réunion des membres du bureau de L'Association à 18 heures	2
1.1	Réunions avec la FFG pour les licences	2
1.2	Date de l'Assemblée générale de l'Association.....	2
1.3	Pass'bénévolat lancé par la mairie de Brive.....	2
1.4	Avis d'appel à candidatures pour l'exploitation d'un bar/restaurant situé au Golf municipal de Brive-Planchetorte.....	3
1.5	Renouvellement des sponsors	3
1.6	Adhésion de l'Association à l'USEP	3
2.	Elargissement de la réunion à la Commission sportive à 18 heures 30	3
2.1	Réunion avec les parents des élèves de l'Ecole de golf	3
2.2	Mise en place de compétitions pour les jeunes.....	3
2.3	Formation aux règles de golf.....	3
2.4	Remise des prix pour les compétitions du dimanche	4
2.5	Equipes du Club	4
2.6	Match-play du Club	5
2.7	Questions diverses	5

La séance est ouverte le vendredi 9 juillet 2022 à 18 H 05.

Le secrétariat de séance est assuré par René BUISSON.

Membres du Bureau		Présents	Excusés
Président du CAB GOLF CLUB	Philippe EMERIT	X	
Trésorier	Philippe BRILLANT	X	
Joutes golfigues	Marcel BRENNER	X	
Secrétaire du CAB GOLF CLUB	René BUISSON	X	
Equipes féminines	Joëlle PETIT		X
Ecole de golf	Chantal CORDIER	X	
Equipe 1	Grégory VERDOUX	X	
Relations extérieures	Fabien LOICQ	X	

	Frédérique MEUNIER	X	
Commission sportive		Présents	Excusés
Animation	Philippe GERALD	X	
Accompagnement école de golf et gestion des compétitions	Sylvie BUISSON	X	
Bénévole école de golf	Roger FAURE	X	
Responsable Coupe Senior	Joël BLONDEL	X	
Responsable Championnat senior	Philippe DEJOUANY	X	
Invités		Présents	Excusés
Assistante	Sabine TRAUCOU	X	
Professeur de golf	Jérôme CANTAGREL	X	
Responsable équipes seniors	Pascal PICAVEZ	X	

Cette réunion de bureau se déroule au Centre Médico Sportif Municipal, 8 Av. André Jalinat, dans la mesure où le restaurant du golf n'est plus disponible pour nous accueillir lors de nos réunions.

1. Réunion des membres du bureau de L'Association à 18 heures

1.1 Réunions avec la FFG pour les licences

Nous avons participé à 4 réunions dans l'année 2022 avec un représentant de la FFG sur l'évolution du nombre de licences, mais dans la mesure où la présence à ces séances est facturée par la FFG pour un montant de 800 euros (jusque-là, la municipalité assumait cette dépense mais nous demande de prendre le relais) et où l'intérêt de l'Association n'est pas prioritaire sur ce thème, il est décidé que financerons pas cette année la nouvelle session 2023.

1.2 Date de l'Assemblée générale de l'Association

L'Assemblée générale de l'Association se tiendra le vendredi 17 mars dans un lieu à définir (Restaurant du golf sans doute non disponible).

Nous aurons auparavant une réunion avec Monsieur DELARUE le 10 mars.

1.3 Pass'bénévolat lancé par la mairie de Brive

Qui peut obtenir cette carte ?

Pour obtenir cette carte nominative, il faut faire partie d'une association briviste ou d'une association non briviste qui est subventionnée par la municipalité. Il faut être âgé de moins de 26 ans ou effectuer au moins 150 heures d'engagement bénévole par an.

Comment l'obtenir ?

Les présidents d'associations se chargeront de la demande pour leurs équipes de bénévoles auprès du service de la vie associative.

Pour quels services la réduction de 20 % cumulative aux autres tarifs préférentiels s'applique-t-elle ?

Elle s'applique au golf de Planchetorte, à La Piscine, à la patinoire, au musée Edmond-Michelet, au musée Labenche, au centre municipal d'arts plastiques, au conservatoire, au cinéma Rex, à la médiathèque.

Frédéric Soulier espère aussi que cet avantage pourra, à terme, être utilisé pour des billets de spectacle de L'Empreinte.

Ce pass bénévolat a été remis officiellement le 2 février aux bénévoles de notre Ecole de golf ayant effectué plus de 150 heures en 2022

1.4 Avis d'appel à candidatures pour l'exploitation d'un bar/restaurant situé au Golf municipal de Brive–Planchetorte

Objet de la prestation :

La commune de Brive envisage de confier l'exploitation et la gestion du bar–restaurant à un professionnel au moyen d'une convention d'occupation du domaine public d'une durée de 3 ans

Téléchargez le document ► [Appel à candidatures restaurant golf 2022 \(002\)](#)

La Municipalité associera l'Association au choix du prestataire.

1.5 Renouvellement des sponsors et des compétitions

Le calendrier est en cours de réalisation.

1.6 Adhésion de l'Association à l'USEP

Fabien LOICQ a engagé la procédure d'affiliation de notre Association à l'USEP, avec un contact pris avec 3 classes de CM1/CM2 et achat d'un kit d'animation.

L'USEP, rattachée à la Ligue de l'enseignement, signifie Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré. Union, car l'USEP est composée d'un comité national, de comités départementaux (dont le nôtre en Corrèze) et d'associations USEP locales. La mission du comité départemental est d'organiser des rencontres sportives entre différentes écoles pendant le temps scolaire et hors temps scolaire et de soutenir les activités proposées par les USEP locales.

Les Objectifs de l'USEP

Organiser les activités et rencontres sportives scolaires et périscolaires des écoles publiques

Sensibiliser les enfants au vivre-ensemble à travers le sport via le développement d'activités sportives complémentaires de l'EPS

Promouvoir les valeurs de citoyenneté et de tolérance : l'enfant est, tour à tour, joueur, arbitre, organisateur de la rencontre ou reporter, chacun peut avoir accès à une fonction valorisante.

Concourir à la formation des intervenants dans les cadres scolaires et périscolaire : enseignants, des animateurs, des équipes éducatives, des formateurs.

2. Elargissement de la réunion à la Commission sportive à 18 heures 30

2.1 Réunion avec les parents des élèves de l'Ecole de golf

Quelques parents ont participé à cette réunion avec la participation de Jérôme CANTAGREL qui a insisté sur l'intérêt de faire jouer les enfants sur le parcours (ils bénéficient de la gratuité de l'accès au parcours) en les accompagnant si possible en plus des bénévoles.

Une équipe garçons et une équipe filles sont engagées en promotion régionale (vacances de Pâques, au golf de Pessac).

2.2 Mise en place de compétitions pour les jeunes

Des compétitions spécifiques « jeunes » seront organisées et leur participation aux compétitions du dimanche sera rendue possible sous des formes adaptées.

2.3 Formation aux règles de golf

Philippe DEJOUANY proposera des séquences de formation aux règles de golf (tous publics bien évidemment, au vu de la complexité du sujet et du niveau moyen de nos membres sur le sujet).

2.4 Remise des prix pour les compétitions du dimanche

Au vu de l'indisponibilité du restaurant du golf pour les remises de prix, il sera demandé à la Municipalité la possibilité les solutions envisageables.

Il sera demandé au futur restaurateur de nous proposer 3 niveaux de buffets qui pourront être choisis par nos sponsors.

2.5 Equipes du Club

Voir document joint.

L'âge d'accès à la catégorie « Senior 2 » qui était de 65 ans passe désormais à 60 ans.

Pour vous y retrouver, voici les différentes catégories d'âge 2023.

Enfant

Millésime : 2023-2015 - Age : 0-8 ans / Catégorie Internationale : Boys/Girls

Sous catégories internationales : U8

Poucet(te)1

Millésime : 2014 - Age : 9 ans / Catégorie Internationale : Boys/Girls

Sous catégories internationales : U9

Poucet(te) 2

Millésime : 2013 - Age : 10 ans / Catégorie Internationale : Boys/Girls

Sous catégories internationales : U10

Poussin 1

Millésime : 2012 - Age : 11 ans / Catégorie Internationale : Boys/Girls

Sous catégories internationales : U11

Poussin 2

Millésime : 2011 - Age : 12 ans / Catégorie Internationale : Boys/Girls

Sous catégories internationales : U12

Benjamin(e) 1

Millésime : 2010 - Age : 13 ans / Catégorie Internationale : Boys/Girls

Sous catégories internationales : U13

Benjamin(e) 2

Millésime : 2009 - Age : 14 ans / Catégorie Internationale : Boys/Girls

Sous catégories internationales : U14

Minime 1

Millésime : 2008 - Age : 15 ans / Catégorie Internationale : Boys/Girls

Sous catégories internationales : U15

Minime 2

Millésime : 2007 - Age : 16 ans / Catégorie Internationale : Boys/Girls

Sous catégories internationales : U16

Cadet(te) 1

Millésime : 2006 - Age : 17 ans / Catégorie Internationale : Boys/Girls

Sous catégories internationales : U17

Cadet(te) 2

Millésime : 2005 - Age : 18 ans / Catégorie Internationale : Boys/Girls

Sous catégories internationales : U18

Jeune adulte messieurs et dames

Millésime : 2004-2002 - Age : 19-21 ans / Catégorie Internationale : Youths/Lady Junior

Sous catégories internationales : U21

Adulte messieurs et dames

Millésime : 2001-1999 - Age : 22-24 ans / Catégorie Internationale : Amateur/Ladies amateur

Mid-amateur messieurs et dames*

Millésime : 1998-1984 - Age : 25 - 39 ans */ Catégorie Internationale : Mid-amateur

Mid-amateur 2 messieurs et dames*

Millésime : 1983-1974 - Age : 40 - 49 ans / Catégorie Internationale : Mid-amateur

Senior messieurs et dames*

Millésime : 1973-1964 - Age : 50 - 59 ans / Catégorie Internationale : Senior

Senior 2 messieurs et dames*

Millésime : 1963-1954 - Age : 60 – 69 / Catégorie Internationale : Senior

Senior 3 messieurs et dames*

Millésime : 1953 et moins - Age : 70 ans et plus / Catégorie Internationale : Senior

*le changement de catégorie se fait à la date d'anniversaire

2.6 Match-play du Club

Philippe DEJOUANY sera chargé d'organiser le match-play du club ouvert à tous les membres du club avec dates butoir éliminatoires, sur 9 ou 18 trous, Dames et Messieurs mélangés, répartis sur 3 séries ($\leq 11,4$, compris entre 11,5 et 24,4, $\geq 24,5$).

Engagement de 10 € à l'inscription.

Un match-play sera envisagé pour l'École de golf.

2.7 Questions diverses

Piquets 90 et 135 mètres

Nous demanderons à la Municipalité de remettre en place les piquets 90 m et 135 m car tout le monde n'a pas forcément de montre ou de télémètre, et en cas de panne de ces appareils lors d'une compétition le golfeur ou la golfeuse se trouve un peu démuni.

Nous sommes le seul terrain de la région sans repères fixes permanents.

Défibrillateur externe automatique (question posée par René BUISSON) :

Suite à un malaise sur le terrain (chaleur importante lors de la compétition Eden Auto de juin 2022), il avait été demandé de mettre à disposition permanente le défibrillateur qui se trouve à l'accueil du golf, mais qui devient inaccessible dès la fermeture des bureaux alors que des joueurs sont encore sur le terrain.

Article 3 de l'Arrêté du 29 octobre 2019 relatif aux défibrillateurs automatisés externes et à leurs modalités de signalisation dans les lieux publics et les établissements recevant du public :

« Le défibrillateur automatisé externe est installé dans un emplacement facilement accessible et permettant son utilisation permanente par toute personne présente dans l'enceinte de l'établissement.

Le défibrillateur automatisé externe installé à l'extérieur de l'établissement est muni d'un boîtier assurant sa protection contre les intempéries et son maintien dans les conditions de température requises par son fabricant. »

Nous comptons donc sur la Municipalité pour aménager l'emplacement de ce défibrillateur conformément à la réglementation.

Exemple d'implantation du défibrillateur au golf de Haute Auvergne :



Fin de la réunion à 19 heures 30, après dégustation des crêpes de la Chandeleur et bolée de cidre proposées par Sabine, Merci Sabine et vivent les traditions !

